

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 19

Avril 2016

De tout et de rien

Autorités politiques élues, bientôt assermentés : c'est reparti pour un quinquennat !

Si le PLR perd des plumes, Arc-en-Ciel et UDC se voient pousser des ailes. Une représentation plus significative des sensibilités diverses qui enrichissent une collectivité ne peut qu'amener un vent de fraîcheur et de renouveau au sein de notre parlement communal. Des dossiers corsés sont à l'ordre du jour : plan directeur communal, aménagement du territoire, politique de stationnement, tournant énergétique, politique sociale, transports, etc. Un législatif revigoré et un exécutif motivé vont continuer à travailler de concert pour maintenir une qualité de vie profitable à toutes et tous. Résultats complets de ces élections et présentation des élus dans cette dix-neuvième édition du *Vuargnéran*.

Il sera aussi question des prochaines manifestations avec, comme points d'orgue, le bicentenaire de la Jeunesse, le 30 avril, et les traditionnelles Caves ouvertes, à la Pentecôte. Les amateurs de chant se retrouveront à la Couronne pour les soirées annuelles de la Chanson des Resses. Les Amis de Versvey, l'atelier-théâtre du Torrent, les Abbayes de tir ou l'Amicale des tracteurs Plumett auront également l'occasion de démontrer, ces prochaines semaines, tout le dynamisme de nos sociétés locales à travers diverses animations, expositions ou concours.



Les Caves ouvertes, un événement incontournable.

Parlons encore sécurité : vous constaterez dans notre page « policière » que le partena-

riat que notre commune entretient avec la gendarmerie fonctionne à satisfaction. Répondants de proximité et bus mobile font désormais aussi partie des outils permettant à la police de renforcer sa visibilité et son action dans les localités pour maintenir la sécurité et rassurer la population.

Il n'en va malheureusement pas de même des risques liés aux dangers naturels : si ces derniers ont été recensés dans une carte remise aux autorités communales l'an dernier, les mesures de sécurisation des sites les plus exposés requièrent des moyens autrement plus complexes et coûteux. Il n'empêche que pendant que l'ensemble des acteurs concernés, et ils sont nombreux, se concertent, devisent et attendent autorisations et financement, des événements plus ou moins sérieux peuvent à tout moment survenir. Ce fut le cas, le 19 février dernier, avec une chute de pierres dans la zone Pré de l'Oie - Châble Rouge. Plus de peur de que mal mais tout de même : un avertissement à ne pas prendre à la légère.

La Municipalité n'a pourtant pas attendu qu'on lui jette la pierre pour entreprendre des études d'assainissement. La sécurisation de cette zone, au moyen d'une digue, a d'ores et déjà été estimée à près de 500'000.- sur la base d'études et analyses menées par des bureaux d'ingénieurs spécialisés. Patience donc. Rappelons qu'une fois sécurisée, la parcelle d'environ 10'000 m², située au pied de la falaise, face au restaurant de la Roseraie et propriété communale, pourrait enfin remplir sa vocation de zone industrielle avec l'implantation de PME. De bon augure pour l'avenir économique d'Yvorne.



Les ruches de M. Degoumois situées au Pré de l'Oie ont eu chaud.

Il est d'autres dossiers qui peuvent, heureusement, avancer à un rythme plus soutenu. C'est le cas de la nouvelle place de jeux. L'aspect sécuritaire est, là aussi, primordial. Grâce à l'excellent travail de la commission du Conseil chargée de préavisier sur ces travaux, le résultat aura fière allure.



La future place de jeux au mois de novembre, en pleins travaux.

Les derniers aménagements posés, contrôlés et testés, une inauguration devrait marquer l'ouverture officielle de ce lieu de détente familial au début du mois de mai.

Gary Perret

Caves Ouvertes

les 14 et 15 mai 2016



YVORNE

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE D'YVORNE

La Municipalité a mandaté l'entreprise Solen2 Sàrl afin de réaliser un bilan énergétique de l'ensemble du territoire communal prenant en compte les problématiques de consommation d'énergie, d'émissions de CO² et d'économie réalisables à cet égard dans la gestion courante des biens communaux.

L'intégralité de ce rapport est publié sur le site internet de notre commune (www.yvorne.ch).

Pour les lecteurs du «Vuarnéran», nous résumons ici les principales constatations de ce document et y apportons quelques compléments.

Le premier constat est qu'au cours des trente à quarante dernières années, la majorité des habitations autrefois affectées à l'exploitation agricole ou viticole ont peu à peu été rénovées ou transformées en logements, mais qu'elles n'ont pas été suffisamment assainies sur le plan thermique.

Cet état de fait a entraîné une forte consommation d'énergie pour les activités de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Les experts estiment que cette surconsommation est presque 10 fois supérieure aux valeurs cibles préconisées par le Canton. Cependant, ces valeurs correspondent à celles qui ont été relevées dans les communes vaudoises dotées d'un parc immobilier similaire au nôtre.

La majeure partie des agents énergétiques consacrés au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire sont tirés des énergies fossiles (22.4% pour le gaz et 64.7% pour le mazout). Il en résulte une forte émission de CO² sur le territoire communal, évaluée à 5,4 tonnes de CO² par habitant et par an.

Les proportions des énergies renouvelables se présentent comme suit:

- Le bois: 7.4% (225 MWh/an)
- Les pompes à chaleur: 1.3% (221 MWh/an)
- Le solaire thermique: 0.6% (24 MWh/an)
- Le chauffage à distance: 0.0%

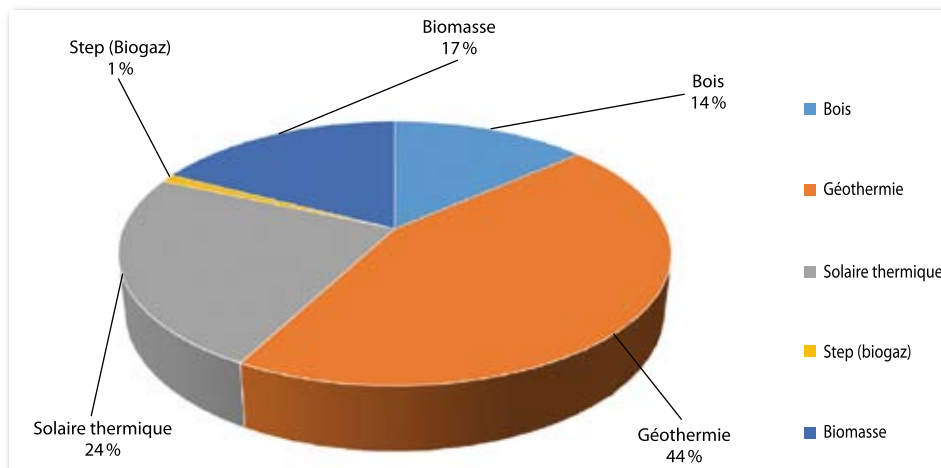
Notre consommation annuelle d'électricité est elle aussi supérieure aux valeurs cibles recommandées par la SIA et par l'Etat. Selon le rapport de Solen2, cette constatation s'explique également par la prise en compte de la consommation des entreprises établies sur la commune.

L'éclairage public est lui aussi un redoutable consommateur d'énergie. Consciente depuis longtemps de ce problème, la Municipalité n'a pas attendu le rapport en question pour prendre les devants en remplaçant une grande partie des ampoules au mercure sur le territoire communal. Actuellement, il ne reste plus que 55 ampoules d'ancienne génération, et un montant a été inscrit au budget 2016 pour le remplacement d'environ 25 pièces supplémentaires.

En 2014, l'éclairage de Versvey a ainsi été totalement rénové, un éclairage LED succédant aux ampoules au mercure. Ce nouveau type d'éclairage a permis de diminuer de moitié la consommation d'énergie dans la plage horaire comprise entre 23 heures et l'aube (soit environ entre 13 et 16 W/heure par ampoule). Un système identique a été installé dans le quartier de «La Coche». Dans ces deux endroits, nous avons aussi posé des compteurs qui permettent une facturation fine de l'énergie effectivement consommée par le réseau électrique communal.

L'étude de Solen2 nous apprend qu'il y a encore un fort potentiel d'exploitation de la géothermie de faible profondeur et de l'énergie solaire dans notre commune, que ce soit pour la production électrique ou pour la production de chaleur. L'énergie hydraulique, le bois, le biogaz et la biomasse représentent eux aussi un potentiel important s'agissant d'énergies renouvelables. La faisabilité et la mise en valeur de ces énergies devraient faire l'objet d'études de faisabilité.

La Municipalité est consciente des importants défis énergétiques du moment et elle ambitionne de les relever au mieux, selon une approche économiquement responsable et dans le cadre budgétaire imparti. L'objectif est ainsi d'offrir à nos habitants un environnement préservé et d'améliorer notre qualité de vie à tous.



Potentiel d'énergies renouvelables pour la production de chaleur sur la commune.

MILLÉSIME 2015

Déjà le printemps, la nature se réveille doucement. Jetons un regard sur le millésime 2015 et décernons-lui la palme des années exceptionnelles.

A la même période, il y a une année, il s'en est fallu de peu pour que tout déborde: rivières à la limite de saturation et champs inondés. En été, le soleil était de plomb, la sécheresse sévère; les cultures ont eu bien soif. Finalement, un magnifique été indien qualifie l'automne. L'hiver est tout en douceur, la neige plutôt discrète.

Côté viticole, l'année a été régulièrement précoce, aboutissant à des vendanges sur les derniers jours d'été. La météo nous a gratifiés d'un temps plus que clément et ensoleillé lors des récoltes.

Si, dans le cadre du Domaine communal, les rouges sont plutôt dans la moyenne des dernières années tant au niveau du rendement que des sondages, les Chasselas, eux, sont royalement sortis de la routine. Avec une moyenne de 87°Oe, nous sommes largement en-dessus des résultats des dernières années, et même de 2011 ou 2003. Le vin nouveau, fraîchement mis en bouteilles est ainsi d'une remarquable structure et d'une belle densité. La quantité, par contre, fait plutôt frémir. Les grappes semblaient en première approche bien fournies mais finalement, un rendement de 700 g/m² fait de 2015 le plus petit volume de Chasselas depuis de nombreuses années (1981).

Les premières dégustations aboutissent sur des vins d'un fruit intense et d'une remarquable ampleur.

Vendangée le 2 novembre, la Mondeuse a battu son propre record de sondage de 2011: 105 °Oe! pour 102°Oe en 2011.

Frédéric Blanc

Œnologue du Domaine communal



100 ANS!

Figure marquante d'Yvorne, Madame Marie-Louise Hänni a fêté ses 100 ans mardi 8 mars à l'EMS de Bex où elle réside actuellement.

Née en 1916 à Sumiswald (BE), elle est arrivée dans le Chablais à l'âge de 15 ans pour apprendre le français, comme de nombreuses jeunes filles à cette époque. Longtemps gouvernante au service d'une dame handicapée, elle s'occupait de tout : ménage, cuisine, entretien des vignes. Au décès de celle-ci, elle a travaillé dans l'horlogerie, à Aigle, jusqu'à sa retraite.

Amoureuse de la nature, des animaux et de la montagne, elle sillonnait la région à pied, à vélo ou en car postal. Avec son franc parler et son caractère positif, M^{me} Hänni ne laissait pas indifférentes les personnes qu'elle croisait.

Ne pouvant plus rester seule chez elle car célibataire et sans famille, M^{me} Hänni loge à l'EMS de Bex. Elle termine sa vie sans soucis matériels, entourée d'un personnel attentif et chaleureux, ainsi que de ses voisins proches qui viennent lui rendre visite.

Merci à vous, M^{me} Hänni, pour ce que vous êtes et ce que vous avez fait.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, 22 JANVIER

Le début de l'année marque traditionnellement l'accueil des nouveaux habitants d'Yvorne par les autorités communales, la Paroisse et le Cartel au bâtiment de la Grappe; l'occasion pour les participants d'en savoir un peu plus sur notre commune, son fonctionnement et les nombreuses sociétés locales qu'elle abrite.



Infos paroissiales

« A VIN NOUVEAU, OUTRES NEUVES » MC, 22 A LÉGISLATURE NOUVELLE, ÉLUS NOUVEAUX

En écrivant ces quelques lignes, j'ai sous les yeux les journaux qui relatent les élections communales de ce 28 février. Ainsi donc, des conseillères et conseillers confirmés dans leurs fonctions, les nouveaux élus se préparent à assumer leur mandat. Ce renouvellement de nos autorités civiles m'inspire pour ce petit message de printemps.

Je félicite tous ceux et celles qui ont réussi leur « examen de passage!!! », et je remercie tous ceux qui ont voulu se mettre au service de la chose publique. J'aime ce mot « service » pour évoquer l'engagement dans une Municipalité, dans un Conseil communal.

Bien sûr, il y a eu le temps de la campagne où chaque candidat défend ses projets, fait valoir ses aptitudes qui sont toujours meilleurs que ceux des autres. Il peut en rester certaines rancœurs. Mais, les élections passées, c'est le travail - car il y en a - au service du bien commun et la collaboration des citoyens.

Tous, nous avons à cœur de voir fleurir des valeurs qui favorisent la vie commune dans une cité. Personne ne veut la guerre, la souffrance du voisin, personne ne veut l'injustice, le mépris de l'autre. Tout un chacun est heureux que la commune soit bien équipée, école, route, église!!! Tous apprécient l'ordre, la propreté. Tous souhaitent que toute personne soit respectée, aidée, quand c'est nécessaire. Tout cela ne tombe pas du ciel. Il faut des hommes et des femmes pour s'en occuper. Les moyens pour y arriver peuvent être divers, et tous n'ont pas les mêmes idées, mais qu'elles soient au service de tous.

Ainsi donc, je souhaite bonne législature, courage et persévérance, recherche du bien commun, à tous ceux et celles qui ont été choisis par la communauté. Et si je demande pour vous, chers élus, la bénédiction de Dieu, c'est que je crois qu'elle sera efficace, si l'œuvre que vous allez réaliser contribue au projet de Dieu de voir s'édifier votre village en une « Maison commune ».

Chne Charles Neuhaus, curé



ÉLECTIONS COMMUNALES 2016 VOS ÉLUS POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

Le 28 février, les électeurs des communes vaudoises étaient invités à renouveler leurs autorités politiques pour les cinq prochaines années.

Avec le passage du système majoritaire au scrutin à la proportionnelle pour l'élection des 35 Conseillers communaux, les forces politiques présentes à Yvorne disposent désormais d'une représentation plus conforme par rapport à leur poids au sein de la population. Du côté de la Municipalité les sept candidats PLR sont élus au 1^{er} tour.

RÉSULTATS

MUNICIPALITÉ - 1^{er} TOUR - Système majoritaire

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Taux de participation	Bulletins valables	Majorité absolue
787	507	64.42	500	252

SONT ÉLUS

Nom et prénom	Suffrages obtenus
DEREGIS Isabelle	360
CHOLLET Edouard	354
MINOD Eric	332
BASSANG Alain	329
WEIBEL Michel	323
FRUTSCHI Marie-Hélène	308
MULLER Jacques-Henri	301

OBTIENNENT DES VOIX

Nom et prénom	Suffrages obtenus
CROT Jean-Louis	147
STALDER Guy	127

CONSEIL COMMUNAL - Système proportionnel

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Taux de participation	Bulletins valables
787	509	64.68	497

Liste	Suffrages	Sièges attribués	Différence 2011-2016
1. PLR Les Libéraux-Radicaux	11'062	23	- 10
2. ARC-en-Ciel	4'452	9	+ 7
3. UDC	1'583	3	+ 3
TOTAL		35	35



ÉLECTION DU SYNDIC

Seule une liste PLR ayant été déposée au terme du délai officiel arrêté au mardi 29 mars à 12h00, c'est donc Edouard Chollet qui est réélu tacitement syndic d'Yvorne pour la prochaine législature.

SONT ÉLUS

Nom et prénom	Liste	Suffrages obtenus
BARBAY Alain	1	397
HUTTENMOSER Marc	1	354
SUARDET Jean-Daniel	1	347
SUARDET Martin	1	344
ANSERMOZ Jean-Luc	1	344
MINOD Ludovic	1	329
BLANC Pierre-Alain	1	327
ENGEL Oriane	1	325
DELADOEY Frédéric	1	322
BERNASCONI Christian	1	321
ISOZ Maxime	1	306
MARET Jean-Daniel	1	303
KOHLI Charles-Henri	1	303
CONUS Marc André	1	303
MERLI Raphaël	1	302
TURRIAN Sébastien	1	296
DERVEY Nicolas	1	295
BENASSI Marco	1	290
MONOD Luc	1	277
ANEX-dit-CHENAUD Killian	1	273
ROUX Sébastien	1	270
BOURNOUD Claude-André	1	270
VERDON Stéphane	1	270
NICOLIER Danielle	2	236
DURGNAT Charles-André	2	202
PETTER Sarah	2	200
MORIER Yves	2	200
CROT Jean-Louis	2	194
WAGNER Susanna	2	188
BERNASCONI Yschelle	2	184
VALLET Nathalie	2	174
ALLENBACH Tania	2	172
STALDER Guy	3	138
AEPPLI Serge	3	103
LÜTHI François	3	84

VIENNENT-ENSUITE

Nom et prénom	Liste	Suffrages obtenus
GUNTHER Stéphane	1	260
SCHAUFELBERGER Pierre	1	253
POLZER ZUZARTE Annette	1	240
CUTTELOD Ana-Maria	1	235
CUTTELOD Jacques	1	227
GLAUSER Joël	2	166
THEVENAZ Jean-Pierre	2	153
ZAHN Jean	2	153

ASSERMENTATION

L'assermentation des autorités politiques pour la législature 2016-2021 aura lieu le lundi 13 juin 2016 à 15 heures au temple d'Yvorne.

LES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021



Isabelle Derégis



Edouard Chollet



Eric Minod



Alain Bassang



Michel Weibel



Marie-Hélène Frutschi



Jacques-Henri Muller

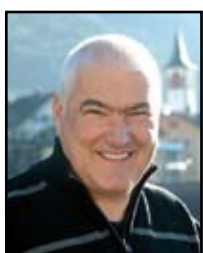
LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021



Alain Barbay



Marc Huttenmoser



Jean-Daniel Suardet



Martin Suardet



Jean-Luc Ansermoz



Ludovic Minod



Pierre-Alain Blanc



Oriane Engel



Frédéric Deladoey



Christian Bernasconi



Maxime Isoz



Jean-Daniel Maret



Charles-Henri Kohli



Marc-André Conus



Raphaël Merli



Sébastien Turrian



Nicolas Dervey



Marco Benassi



Luc Monod



Killian Anex-dit-Chenaud



Sébastien Roux



Claude-André Bournaud



Stéphane Verdon



Danielle Nicolier



Charles-André Durnat



Sarah Petter



Yves Morier



Jean-Louis Crot



Susanna Wagner



Yschelle Bernasconi



Nathalie Vallet



Tania Allenbach



Guy Stalder



Serge Aeppli



François Lüthi

LE SITE INTERNET DU CARTEL DES SOCIÉTÉS FAIT PEAU NEUVE!

Inutile de rappeler à quel point les sociétés locales sont le poumon de la vie sociale d'un village. Le Cartel dont la mission est justement de soutenir les sociétés du village vient de remettre au goût du jour son site internet dans le but d'en faire une meilleure vitrine pour celles-ci. Chaque société y a désormais sa page propre, permettant ainsi à toutes d'avoir une visibilité sur la toile.

Comme le site l'annonce sur sa page d'accueil: **«Si vous êtes un nouvel habitant, vous n'allez pas vous ennuyer à Yvorne... et même si vous y habitez depuis des années, pourquoi ne pas y découvrir une nouvelle passion?»**.

Rendez-vous donc sur www.cartel-yvorne.ch, ou sur la version mobile en flashant le QR-Code ci-contre.



BALCONS FLEURIS ET MÉRITE VUARGNÉLAN

Balcons fleuris

L'hiver aura fait des caprices cette année, et même si on peut enfin dire qu'il est arrivé, certains pensent sûrement déjà au printemps et aux plantations qu'ils vont faire pour embellir leurs jardins, balcons et façades, donc embellir notre beau village.

Comme chaque année, le Cartel des Sociétés organisera le traditionnel concours de façades et balcons fleuris, avec son jury qui arpentera le village à plusieurs reprises pour admirer et juger vos plus belles compositions florales.

Nous rappelons qu'il n'est nul besoin de s'inscrire puisque toutes les décorations visibles de la route prennent automatiquement part au concours.

Les prix seront remis pendant les vendanges, en même temps que le non moins traditionnel Mérite Vuargnéran.

Mérite Vuargnéran - appel aux candidatures

Comme chaque année, le Cartel des Sociétés aura l'honneur cet automne de remettre le Mérite Vuargnéran. Ce prix a pour but de récompenser et encourager une personne ayant particulièrement œuvré pour la commune ou en ayant porté haut les couleurs en brillant dans son domaine, que ce soit l'art, le sport, la culture ou tout autre discipline.

Chaque habitant de la Commune d'Yvorne a la possibilité de déposer sa candidature, et vous pouvez également proposer une tierce personne pour autant qu'elle réside sur la Commune.

Pour ce faire, trois possibilités :

1. Parlez-en simplement à l'un des membres du Cartel au hasard d'une rencontre
2. Envoyez-nous un e-mail via la page « contact » du site www.cartel-yvorne.ch
3. Envoyer un dossier par La Poste à l'adresse suivante :
Cartel des Sociétés d'Yvorne - CP 21 - 1860 Aigle

Date limite d'envoi: 30 juin 2016

Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau débattre du choix du méritant parmi vos nombreuses propositions!

Historique des lauréats des dix dernières années :

2006: Carine Tripet, pour ses qualités artistiques de musicienne et chanteuse

2007: Guy Bochud et l'Atelier Théâtre des Coteaux, pour son engagement auprès des jeunes de la commune

2008: Les Pompiers d'Yvorne, pour leur engagement lors des inondations

2009: Sébastien Delacrétaz, pour ses résultats sportifs en karaté et en tir

2010: Charly Perotti, pour 30 ans de présidence de la Chanson des Resses

2011: Alain Cathélaz, pour ses résultats sportifs en Triathlon et Ironman

2012: Jean-Pierre Devaud, pour son dévouement à la vie associative du village

2013: Manon Frutschi, pour son périple en voilier battant pavillon vuargnéran

2014: Fabien Minod, pour ses résultats sportifs en trottinette acrobatique

2015: Fabien Lüthi, pour sa victoire au Schweiz Express

Infos communales

POLICE - POPULATION / INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal ces derniers mois:

JANVIER 2016

05.01: Les Paquays. Cambriolage d'une automobile. Vitrage brisé.

08.01: Le Boulevard. Dommages à la propriété sur des arbres et un miroir.

29.01: Pré de l'Oie. Dommages à la propriété sur des véhicules.



FEVRIER 2016

Aucun événement particulier n'a été annoncé aux services de la police durant ce mois.

Pour tout renseignement:

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz: tél 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz: tél 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle: tél 021 557 78 21

Pour recevoir les «info-délits» par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'Adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch

LA JEUNESSE DU PRINTEMPS FÊTE SES 200 ANS!



En 1816, alors que les idées politiques divergeaient, deux sociétés de Jeunesses ont vu le jour dans le village d'Yvorne; la Jeunesse libérale et la Jeunesse radicale. Ces tensions se sont peu à peu dissipées pour finalement fusionner, en 1863, sous le nom de la Jeunesse du Printemps. Afin de fêter dignement 200 ans d'existence, notre société organise une journée com-

mémorative le 30 avril prochain.

Nous tenons à remercier les nombreux anciens qui se sont inscrits à cette journée avec beaucoup d'intérêt, les bénévoles qui nous ont aidés de près comme de loin ainsi que la commune d'Yvorne pour cette belle collaboration. Merci également aux généreux sponsors pour leur participation et leur soutien.

Que ce soit aux tambours, aux divers arrêts ou lors du bal populaire qui se tiendra à la salle de la Couronne, nous nous réjouissons de passer un moment de convivialité en votre compagnie.

Le comité



Comité d'organisation :

Ansermoz Jean-Luc, président
Xavier Monod, vice-président
Barbay Alain, responsable logistique
Bassang Loïc, caissier
Suardet Martin, secrétaire
Merli Raphaël, responsable publicité
Wichser Martin, costumes

Infos communales

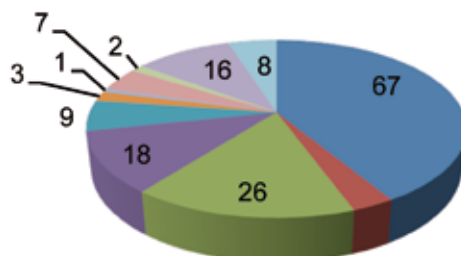
GENDARMERIE

RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS 2015

Sur les 280 inscriptions figurant dans le journal des événements police sur notre territoire communal, 162 ont été comptabilisées. Le solde correspond principalement à des services préventifs, de proximité ou de renseignements internes aux services de police.

Il est à relever que les zones d'habitations sont relativement épargnées. La majorité des événements proviennent des campings et des aires de repos de l'autoroute. Par contre, seuls les accidents s'étant produits sur les réseaux communaux et cantonaux ont été recensés.

- Demande assistance / bruit / litige / animaux
- Dommages à la propriété
- Vol par effraction logement / véhicule
- Vol simple
- Vol d'usage voiture / moto / cycle
- Incendie / pollution / inondation
- Recherche disparition
- Lésions corporelles / brigandage / voies de fait
- Suicide / mort suspecte



200 ANS JEUNESSE DU PRINTEMPS

LE SAMEDI 30 AVRIL 2016



GRAND BAL POPULAIRE

Dès 22 h

Salle de la Couronne
à Yvorne

Entrée 10.-

PROGRAMME DES FESTIVITÉS :

- 09 h 15 Début du cortège à Versvey
- 11 h 30 Partie officielle à la Grappe
- 13 h 30 Suite du cortège dans tout le village avec des arrêts par quartiers

EXPOSITION DE PHOTOS

Restauration de 19 h à 22 h à la salle de gym

- 21 avril Jeudis gourmands à la Vinothèque**
18h30 Provy
- 23 avril Soirée annuelle à la Couronne**
20h00 Chanson des Resses
- 24 avril Soirée annuelle à la Couronne**
16h00 Chanson des Resses
- 30 avril 200 ans de la Jeunesse du Printemps** Jeunesse
- 7 mai Marché aux fleurs et artisanal au Collège de Versvey** Amis de Versvey
- 12 mai Assemblée des présidents**
Cartel
- 14-15 mai Caves ouvertes** Provy
- 19 mai Jeudis gourmands à la Vinothèque**
18h30 Provy
- 21-22 mai Atelier Théâtre du Torrent**
Spectacle final, salle de la Couronne
- 29 mai Fête de l'Alliance à l'Eglise de Corbeyrier** 10h15 Paroisse
- 10-11 juin Fête de tir des deux Abbayes**
au stand de St-Triphon
Abbayes des Mousquetaires et de l'Union
- 16 juin Jeudis gourmands à la Vinothèque**
18h30 Provy
- 25-26 juin Rencontre de vieux tracteurs à Aigle** Amicales des tracteurs Plumett
- 21 juillet Jeudis gourmands à la Vinothèque** 18h30 Provy
- 31 juillet 90^{ème} anniversaire du Collège de Versvey**
Amis de Versvey
- 1^{er} août Cortège au camping de Versvey**
Jeunesse
- 1^{er} août Fête nationale à Versvey**
Amis de Versvey
- 13 août Tournoi de pétanque**
inscriptions dès 8h00
Bouchon d'Or
- 18 août Jeudis gourmands à la Vinothèque**
18h30 Provy

SOMMAIRE

Infos de la Municipalité	2
Infos communales, Infos paroissiales	3
Elections communales	4-5
Infos du Cartel	6
Sociétés locales - Jeunesse	7
Vie économique - Agenda	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site : www.yvorne.ch

e-mail : commune@yvorne.ch

ARTISAN MARBRIER NICOLIER LA PIERRE NATURELLE, UNE MATIÈRE NOBLE



Au centre de Vers-Morey se trouve un petit atelier de marbrerie qui vaut le détour. Créée en juin 2014, l'entreprise « Artisan Marbrier Nicolier » transcende la pierre avec toute la créativité et le savoir-faire de Laurent Nicolier, marbrier diplômé. Son atelier nous replonge dans les souvenirs d'une époque, pourtant pas si lointaine, où l'artisanat animait les quartiers et la vie de notre localité.

Laurent Nicolier propose des créations sur mesure (fontaines de jardin, tables, bancs, gravures, reliefs, etc.), des réalisations en lien avec le bâtiment (lavabos et éviers massifs, plans de travail pour cuisine, tablettes, dallages, etc.), des travaux de restauration (rénovations en pierre de St-Triphon, réparations de fontaines publiques, monuments historiques, escaliers, etc.) ainsi que des monuments funéraires et plaques commémoratives.



Atelier de production à Vers-Morey, 1853 Yvorne

Adresse de contact :

Ch. de la Barme 5 - Vers-Cort - 1856 Corbeyrier

Tél. 079 561 81 61 - a-m-n@bluewin.ch

www.a-m-n.ch

Gendarmerie

LE POSTE MOBILE : LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Depuis le 1^{er} août 2015, la Gendarmerie vaudoise dispose d'un poste mobile qui écumule le territoire cantonal au service de la population. Ce poste itinérant a pour but de fournir les mêmes prestations que l'ensemble des postes du canton et plus précisément d'entretenir les liens de proximité avec les citoyens et citoyennes, d'échanger avec les habitants et de renforcer la présence policière de manière ponctuelle. Aménagé en « bureau d'accueil », ce bus, que vous avez peut-être déjà vu stationné sur la place du Torrent, permet d'établir différents documents, du formulaire « Objets trouvés/perdus » au dépôt d'une plainte pénale. Les agents effectuent également des patrouilles pédestres et cyclistes pour assurer la sécurité et rassurer la population.

Vous pouvez retrouver le poste mobile de la Gendarmerie en consultant l'application « Votre police » (<http://m.vd.ch/autres-prestationsmobiles/votre-police/>) pour connaître le programme de passage du poste mobile.



Poste mobile gendarmerie © Police cantonale vaudoise